

La Ville de Magog et la MRC de Memphrémagog lancent une étude sur les pratiques environnementales des industries, commerces et institutions (ICI)

Magog, le 18 mai 2021 – La Ville de Magog, en collaboration avec la MRC de Memphrémagog, souhaite dresser un portrait des pratiques écoresponsables mises en place dans les industries, les commerces et les institutions (ICI) qui œuvrent sur le territoire. Les objectifs de cette démarche sont de connaître et de partager les initiatives les plus efficaces, d'encourager les échanges entre les organisations et d'appuyer celles qui ont des besoins particuliers à cet égard.

Les responsables de tous les ICI de la MRC de Memphrémagog sont invités à remplir un questionnaire sur les actions entreprises dans leur milieu de travail pour réduire leur empreinte écologique. Ce questionnaire est disponible sur le site Internet de la Ville de Magog au ville.magog.qc.ca/ecoresponsabilite-ici.

La mairesse de Magog, M^{me} Vicki-May Hamm, invite tous les ICI de Magog et de la MRC de Memphrémagog à prendre quelques minutes de leur temps pour remplir le questionnaire en ligne. « Nous savons que de nombreux dirigeants et employés ont à cœur d'améliorer leur performance environnementale et qu'ils instaurent diverses mesures pour y arriver. Grâce au questionnaire d'autoévaluation, nous pourrions mettre en évidence ces bons coups qui deviendront une inspiration pour les autres organisations de la MRC. Nous serons aussi en mesure de constater les principaux obstacles auxquels les ICI sont confrontés. Les participants à cette étude pourront d'ailleurs recevoir un accompagnement personnalisé afin de relever des défis environnementaux propres à leur secteur d'activité ou à leur organisation. »

M^{me} Lisette Maillé, présidente du Comité consultatif en développement durable de la MRC de Memphrémagog et mairesse de la municipalité d'Austin, ajoute que « pour que nous ayons un portrait réaliste de la situation, il est important que le plus d'ICI possible répondent à ce questionnaire. En plus de fournir de l'information, c'est une bonne manière pour chaque industrie, commerce et institution de s'arrêter et de réfléchir sur sa contribution possible au développement durable dans son organisation et dans notre région. C'est pourquoi la MRC se joint à la Ville de Magog



afin de diffuser l'information et d'accompagner les ICI dans les actions qu'elles veulent déployer afin de s'améliorer. »

Cette démarche découle du Plan stratégique de la communauté 2012-2030 de la Ville de Magog qui consiste à conscientiser et inciter les citoyens, les entreprises et les organisations à la mise en œuvre de pratiques écoresponsables.

Des informations supplémentaires sont disponibles au ville.magog.qc.ca/ecoresponsabilite-ici.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

